

# Assainir son chauffage : Bonne idée, mais pas sans concept !

**Vous devez remplacer votre chaudière qui ne répond plus aux normes sur la protection de l'air. Pensez à une pompe à chaleur mais ne l'installez pas sans, au préalable, vous poser quelques questions générales sur le bâtiment.**

Centre d'information des pompes à chaleur, Lausanne [www.pac.ch](http://www.pac.ch)

Le nombre de pompes à chaleur vendues en 2006 a dépassé les prévisions même les plus optimistes : avec 15'806 machines installées, c'est une augmentation de plus de 32% par rapport à l'année précédente. Fait marquant, il s'est installé cette année-là, à quelques unités près, le même nombre de chaudières à mazout que de pompes à chaleur et 16'310 chaudières à gaz. C'est sur le marché des constructions neuves que la pompe à chaleur (PAC) cartonne : plus de 60% des villas neuves en sont équipées. En ce qui concerne les immeubles neufs, son importance augmente également rapidement pour s'établir à environ 35% de ce marché.

2976 PAC ont remplacé de vieilles installations traditionnelles à énergie fossile (mazout, gaz ou charbon) et 1223 ont remplacé d'anciennes pompes à chaleur. La part des PAC sur ce marché de la rénovation représente 8%.

## Énorme potentiel

Le remplacement d'une chaudière traditionnelle ou d'un chauffage électrique par une pompe à chaleur est, dans la grande majorité des cas, possible. Seuls les quartiers d'immeubles contigus des centres villes, sans terrain autour, peuvent poser des problèmes. Le remplacement d'une chaudière par une PAC dans des bâtiments équipés de radiateurs ne soulève, aujourd'hui, plus aucun problème technique particulier. En Suisse, plus de 800'000 bâtiments sont chauffés avec des chaudières à mazout, un peu plus de 200'000 le sont avec du gaz et presque autant avec de l'électricité. Ces installations devront toutes être assainies durant les 30 prochaines années. Les partenaires du Groupement promotionnel suisse pour les pompes à chaleur (GSP) sont des spécialistes qui peuvent vous conseiller, vous établir des offres sans engagement ainsi que planifier et mettre en œuvre des installations dans les meilleures conditions possibles.

## L'incertitude du prix des énergies fossiles

Faut-il remplacer ma chaudière par une chaudière ? C'est ce que me propose mon installateur car dit-il, c'est ce qu'il y a de meilleur marché ! ... C'est probablement juste mais est-ce le bon calcul ? Nous disposerons de pétrole pendant encore quelques décennies mais les quantités diminuent inexorablement et faut-il continuer à bêtement le brûler alors qu'il est utile pour tant d'autres applications. De plus ses coûts d'extraction et de raffinage ne cessent d'augmenter et dès le premier janvier 2008, la taxe sur le CO<sub>2</sub> va être appliquée. Elle majorera de 3 centimes le prix du litre de mazout de chauffage et de 2.15 centimes celui du m<sup>3</sup> de gaz naturel. Cette taxe sera doublée en 2009 si les objectifs de réduction de CO<sub>2</sub> ne sont pas atteints et triplée en 2010 (par rapport à 2008). Dans ce contexte, ne vaut-il pas mieux se poser tout d'abord la question de savoir si son bâtiment est conforme du point de vue des déperditions de chaleur ?

## Considérer le bâtiment dans son ensemble

Pour que l'assainissement d'une installation de chauffage soit réussi, il faut analyser l'ensemble de la construction. « Les planificateurs et installateurs doivent se poser la question du concept global avant de proposer simplement de changer une chaudière » dit André Freymond, responsable de l'antenne romande du GSP. La plupart du temps, les chaudières existantes sont surdimensionnées. Si elles sont remplacées par des pompes à chaleur de même puissance, l'installation coûtera beaucoup plus cher que nécessaire. D'autre part, s'il s'avère que le bâtiment est mal isolé, l'amélioration de la qualité de tout ou partie de l'enveloppe du bâtiment (toit, fenêtres, murs et cave) permettra de réduire de façon durable les pertes de chaleur. Grâce à ces mesures d'économie d'énergie, la pompe à cha-

leur installée sera moins puissante et donc moins coûteuse. Le confort sera amélioré et les frais annuels d'exploitation seront fortement réduits. Sur le plan fiscal, le montant total des travaux est déductible du revenu de la déclaration d'impôt (selon la politique fiscale de certains cantons, le montant de la déduction ne peut être que partiel les 5 premières années après l'achat d'un bien immobilier). En étalant ces travaux sur trois ans par exemple – la première année, isolation du toit, la deuxième, remplacement des fenêtres et la troisième, remplacement de la chaudière – vous bénéficierez d'une substantielle baisse d'impôt. Il faut toujours terminer par le chauffage, n'attendez donc pas qu'il tombe en panne pour vous poser la question du remplacement de la chaudière.

### **Les installateurs/planificateurs membres du GSP comme entreprise générale**

Le propriétaire qui se soucie de son confort ou de celui de ses locataires fait appel à des professionnels compétents. Ils ne sont malheureusement pas encore légion. Le centre d'information du GSP à Lausanne est à même de donner les premiers conseils et de diriger ensuite les personnes qui le souhaitent vers des professionnels compétents. Le GSP se soucie d'améliorer cette offre et propose aux installateurs et planificateurs dès le mois de janvier 2008 une formation ad hoc. L'enseignement comprend l'acquisition de connaissances approfondies sur le concept énergétique global du bâtiment et la façon de travailler en entreprise générale. En définitive, le propriétaire n'aura plus qu'un interlocuteur. Les professionnels qui auront suivi les cours et réussi l'examen final recevront le titre de partenaire GSP certifié. Ce certificat est reconnu par l'Office fédéral de l'énergie. Les sociétés membres du GSP qui emploient un ou plusieurs de ces spécialistes certifiés seront mises en évidence sur le site Internet de l'association [www.pac.ch](http://www.pac.ch) rubrique « adresses ».

### **Conclusion**

Comme propriétaire d'immeuble ou de villa, je n'attends pas que le chauffage tombe en panne pour décider, dans la précipitation, de le changer.

Je fais appel à un partenaire certifié membre du Groupement promotionnel suisse pour les pompes à chaleur ou à un autre spécialiste qui sera en mesure de me conseiller avec une vision globale du bâtiment. Avec l'évolution incertaine des prix des énergies fossiles, leur volatilité et surtout la quasi-certitude qu'ils vont continuer à monter, il est essentiel d'être bien conseillé. L'énergie que l'on ne consomme pas, ou plus, est la meilleure marché !



*Foreuse pour sonde géothermique en pleine action*



*Pompe à chaleur avec sonde géothermique et production d'eau chaude sanitaire*